Abonnement « FAISSELLES » Saison 2025

AMAP « Les CHAMPS du PLAISIR »

Je soussigné (e)
Adresse
Tél. : E-mail :
adhérent de l'Amap « Les Champs du Plaisir», et à jour de ma cotisation, je souscris un contrat
« FAISSELLES » (Lait de chèvre)
1 ère Distribution le mardi 06/05/2025, et le mardi de la première semaine impaire de chaque mois de juin à octobre. Pas de distribution en août.
Je m'engage à soutenir la Bergère dans sa démarche de production fromagère, accepte les conséquences des aléas sur la production et des difficultés inhérentes à ce type de production, serai solidaire de la bergère en cas de problème sur le troupeau de chèvres (maladies, accidents,)
Si je ne peux pas venir chercher mes faisselles, je peux les céder à qui je veux, sachant qu'aucun remboursement ne me sera effectué par la bergère. Les faisselles non récupérées lors des distributions pourront être partagées entre les amapiens présents.
Faisselles (Prix 2,10 euros par faisselle) Nbre de faisselles par distribution :
Le règlement s'effectuera par chèque fin octobre 2025
IMPORTANT: Ces distributions se feront 1 fois par mois lors des distributions de Volailles (le mardi de la première semaine impaire de chaque mois. Prévision: 5 Distributions maximum. Pas de distribution en août)
Fait à Saint Pierre du Perray , le
Signature de l'adhérent Signature de Laurence NORY

Laurence NORY La Marquette Chemin de César 89150 JOUY

Tél: 03 86 64 27 30 06 22 63 10 37

laurence.nory@orange.fr www.missacapri.com